

Que Choisir > en ligne  
25 mai 2008

## Vin AOC

### Appellations banalisées

Le système français de gestion des appellations d'origine des vins frise le ridicule. Démonstration par deux exemples.

Dans notre article sur la réforme des AOC, paru l'an dernier (voir l'enquête intitulée «Ça tourne au vinaigre pour le terroir»), nous pointions déjà les dérives d'un système d'agrément devenu une machine à éliminer les différences au profit d'une standardisation systématique. Avec, pour conséquence, un discrédit de plus en plus grand jeté sur l'image de nos vins dans le monde, alors qu'ils représentent un des rares sujets de satisfaction pour notre commerce extérieur (plus de 6 milliards d'euros d'excédent d'exportation en 2007). Hélas, l'actualité récente semble confirmer notre diagnostic.

Le côté ubuesque du système français de gestion des appellations d'origine suscite de plus en plus d'étonnement et d'indignation à l'étranger, comme en témoigne un article paru le 20 mai dernier dans le « New York Times » (1). Eric Asimov, le critique oenologique du quotidien américain, y conte les mésaventures de Jean-Paul Brun, propriétaire du domaine Les Terres dorées dans le Beaujolais.

Un même vin, deux avis

Les deux tiers de sa cuvée 2007 de beaujolais l'Ancien (soit plus de 60 000 bouteilles) viennent d'être déclassées en vin de table au terme de trois dégustations successives, alors que le premier tiers de la même cuvée avait été agréé sans problème au début de l'année. Motif invoqué par la commission de dégustation : vin atypique présentant trois défauts : arômes de caoutchouc, champignons, et acidité volatile. Il s'agit pourtant du même vin. Car selon le règlement de l'Institut national des appellations d'origine et de la qualité (Inao), les vins sont soumis à la dégustation d'agrément par lot de 300 hectolitres maximum. Lorsqu'une cuvée est plus importante, elle est agréée par fractions de 300 hectolitres.

« Ayant visité le domaine de Jean-Paul Brun à l'automne dernier et appréciant ses vins depuis des années, j'ai été choqué par ce déclassement, précise Eric Asimov. Je me suis donc procuré une bouteille du premier contingent importé aux États-Unis. Il s'agissait donc du même vin, issu de la même cuvée, mais juste un échantillon différent de celui qui avait été déclassé. Je ne l'ai pas trouvé atypique mais au contraire délicieux et typique du beaujolais de Jean-Paul Brun [...]. Il était lumineux et pur, avec un goût acidulé de framboise et de canneberge, certes moins concentré qu'un morgon ou un fleurie, mais tout à fait agréable et parfaitement plaisant. Ai-je manqué quelque chose ? »

Tolérance zéro pour l'originalité

De son côté, Jo Dresner, l'importateur du domaine des Terres dorées aux États-Unis, constate dans son blog qu'il devient de plus en plus difficile pour la petite minorité de vigneron « naturels » de continuer à travailler dans le cadre de l'AOC parce que l'organisme responsable des appellations cherche ouvertement à imposer aux vignerons un style médiocre et uniforme avec une tolérance zéro pour l'originalité et l'authenticité. « Les gens achètent Les Terres dorées ainsi que tous les meilleurs producteurs du beaujolais car ils savent que ces vignerons sont les vrais défenseurs du terroir. Mais la médiocrité triomphante dans cette région est devenue telle que les autorités officielles n'ont pas d'autre alternative que de se venger sur les quelques producteurs qui continuent à faire de grands vins et des vins personnels. »

Un constat pessimiste que l'on peut hélas faire dans la plupart des appellations. Autre exemple : Marcel Richaud, vigneron à Cairanne et classé meilleur choix dans notre test de vins biologiques (voir le test intitulé « Vins bio Avec ou sans label »), s'est vu successivement interdire l'accès à l'appellation « côtes-du-Rhône villages » pour ses primeurs et tout récemment pour ses rosés.

On voudrait liquider les vins de terroir au profit des pinards industriels qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais ensuite, il ne faudra pas s'étonner que la viticulture française perde sa suprématie mondiale !